

Décisions de bowling à chevaux de bois Questions fréquemment posées

15 février 2026

Il peut survenir des situations de tombé inhabituelles lors d'un lancer dans un centre de quille – beaucoup différentes de ce que l'on observe avec les machines à chute libre. Comme les machines à quilles à quilles possèdent un rideau qui tombe devant le jeu de quilles dans les 3 à 4 secondes suivant l'impact de la boule sur les quilles, il est important que les joueurs restent attentifs à l'action du tombé et du quillage pendant cette courte fenêtre. Sans témoignages oculaires, certaines situations peuvent survenir et il est difficile de statuer. Comme pour les machines à chute libre, on ne peut pas toujours compter sur le score automatique pour refléter correctement le résultat.

1. Si une ou plusieurs quilles sont renversées par la corde d'une autre quille, la quille compte-t-elle? Oui. Cela est indiqué dans la règle 6a-5 du CTF. Note : Il peut aussi y avoir des cas où la corde d'une goupille « tire » sur la ficelle d'une autre goupille suffisamment pour faire croire à la machine que cette goupille a été renversée, mais la goupille reste debout. La goupille est considérée comme toujours debout. Si c'est sur une première boule, la quille doit être réinitialisée. Des corrections manuelles de score peuvent être nécessaires.
2. Si une goupille glisse mais reste debout, et que la machine croit qu'elle a été renversée et la marque ainsi, est-ce que le tombé compte? Non. Cela se fait de la même manière qu'avec les machines à chute libre. Si cela se produit sur la première boule, la quille doit être replacée (à sa position d'origine), et le joueur doit lancer une seconde boule vers la ou les quilles restantes. Si cela se produit sur la deuxième boule, alors cette quille coulissante est considérée comme NON ayant été renversée. Des corrections manuelles de score doivent être effectuées pour tenir compte de ces situations. Notez que, si la machine ne croit pas que la goupille a été renversée (c'est-à-dire qu'elle n'a pas glissé assez pour faire croire qu'elle a été renversée), la machine replacera cette goupille dans sa position normale. C'est-à-dire qu'il ne sera pas replacé à l'endroit où il a cessé de glisser.
3. Si une goupille penche mais semble « tenue » par une ficelle, est-ce que cela compte comme une quille tombée? Ce n'est PAS considéré comme une épingle tombée. Selon la règle 6a du CTF, un pin doit être abattu pour être considéré comme un tombé légal. Notez que si la goupille est dans la gouttière, elle est considérée comme un pinfall légal, quel que soit le niveau d'inclinaison.